



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cotisations

Question écrite n° 39668

Texte de la question

M Rene Andre attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur le caractere complexe du mode de calcul des cotisations sociales dues pour les gens de maison. Il lui demande si le paiement des cotisations ne pourrait pas etre effectue sous forme de forfaits mensuels, a la semaine et a l'heure, comme c'etait le cas auparavant.

Données clés

Auteur : [M. André René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39668

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1802